



Syndicat Des Greffiers de France - FO
www.syndicatdesgreffiers.com

Un syndicat qui nous rassemble, un syndicat qui nous ressemble.

CTJS DU 12 Septembre 2018

Sur Cayenne, le directeur des services judiciaires nous a précisé que l'administration s'est rendue sur place. La Cour d'appel de Cayenne a été créée depuis 2011 ; il est envisagé des travaux sur l'ancien site. St Laurent du Maroni a été créée en 2012. Les annonces de la ministre s'inscrivent dans un renforcement de la justice en Guyane (marché des 500) du fait en outre de l'augmentation de la population. St Laurent du Maroni devra être renforcé. Il est envisagé un centre pénitentiaire et un TGI (à 7kms de St Laurent et à 3 kms d'un grand lycée). A la chambre détachée de St Laurent, il y a 5 postes localisés dont le poste de DG vacant compensé par une délégation de DG venant de Cayenne.

Nous lui avons rappelé notre saisine par courrier sur ce sujet.

Les travaux n'ont pas été à la mesure de ce qui aurait dû être fait et il a fallu faire des ajustements. Il a été décidé au mois de juin d'augmenter de plus de 1,7 million l'enveloppe pour les travaux avec des travaux sur site. Les bureaux devaient entièrement être refaits. 7,5 millions d'euros montant total représente le montant total des travaux. Une rationalisation des travaux est faite.

Entre 2011 et aujourd'hui, il y a eu une augmentation des effectifs ce qui a conduit à ce que les travaux initiaux sur site ont dû être resserrés du fait de la densification. La ministre a annoncé à Cayenne lundi dernier l'acquisition d'un terrain pour la construction d'une cité judiciaire où l'ensemble des fonctionnaires / magistrat sera installé.

Des délégations de crédits ont été faites pour les travaux.

Le taux d'absentéisme est plus important qu'au national et l'administration espère que du fait des travaux, cela l'améliorera.

Il y a un besoin de formation. En lien avec l'école, une réflexion est faite en projet de service. C'est l'école qui se déplacerait.

Sur la situation du TGI de Créteil :

Depuis 2005, un vaste programme de désamiantage a été programmé par la chancellerie. Les dalles au sol ont fait l'objet d'un recouvrement par un sol PVC. Des travaux de réfection ont été faits. Mi 2019 des travaux de grandes ampleurs sont prévus. Une seule demande d'indemnisation a été faite par un agent pour son exposition à l'amiante. Des mesures de taux d'amiante sont faites tous les 3 ans. Aucun matériau de liste A, qui entraîneraient des mesures de confinement, est présent.

Sur le plan de formation :

Il fallait que ce catalogue soit mis en ligne dès octobre pour que les collègues puissent s'inscrire rapidement notamment pour les sessions de formation de début d'année.

En 2018, 301 greffiers sont arrivés et 160 DSJ en formation à l'école. Au cours du 2^{ème} semestre, il y aura plus de 50 formations et notamment sur les emplois fonctionnels. Ont du être déplacées plus de 50 dates de formation eu égard aux grèves SNCF. Plus de 1300 sessionnaires ont été reçus à l'ENG. 3200 stagiaires sont en suivi (soit scolarité, soit stage).

Plus de 350 intervenants extérieurs sont intervenus.

Les grandes orientations :

- répondre aux besoins de professionnalisation (technique managériales et de procédure)
- regroupement pédagogique
- formation obligatoire des directeurs de greffe (développer des parcours professionnels plus nombreux, certification)
- les réformes (TASS/TCI)

Au 30 juin 2018, un bilan sur 700 agents : 53 % jugent la formation très satisfaisante, 44% satisfaisante et 3% peu satisfaisante.

Pour 2019 : 193 sessions, 2900 personnes sont visées. Mise en place d'une complémentarité entre l'offre régionale et l'ENG. En dessous de 6 candidats, les formations sont annulées notamment en raison d'une offre régionale. 3 formations sont co-organisées par l'ENM/ENG.

Le SDGF / FO a voté pour ce plan de formation.

Point d'information sur les projets d'arrêtés :

- sur le nombre d'emploi des directeurs de greffe : répartition différente des 150 emplois. Un 13^{ème} emploi dans le 1^{er} groupe est créé.
- Sur le pourcentage : modification du pourcentage suite aux négociations avec la fonction publique pour obtenir le doublement du contingentement de l'échelon

spécial qui passera à 10% en janvier 2023. Cette augmentation est lissée à hauteur de 1% par an.

- Sur le nombre d'emploi fonctionnel des greffiers et la modification de la liste d'emploi fonctionnel : 9 emplois sont non toujours non pourvus malgré les publications dans les CAP (dont chef de service au TGI de Basse terre, au TGI Cayenne, Adjoint TGI Ales, SAJJ Avignon, chef service Evry, adjoint TGI Sens, chef service greffe cour de cassation, SAJJ Nanterre). Ils ont donc été enlevés et transformés en emplois de chef de greffe : (chef greffe CPH Grasse, TI Charleville Mézières, TI Dreux, TI St Paul, TI Lisieux, TI Mont de Marsan, TI Courbevoie et TI St Denis)

Isabelle BESNIER HOUBEN

Sophie GRIMAULT